

Nouvelles fraîches



Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

819 762-0833
abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

2026-09-30
Volume 12, numéro 7

Publipostage 40015960

Le 5 octobre, votez pour l'agriculture

Ça fait un bail que nous n'avions pas vu autant d'engagements en agriculture pendant une campagne électorale. Domage que les chefs n'en parlent pas plus, mais si nous creusons dans les plateformes des partis, il y en a pour tous les goûts. À quelques jours du scrutin du 5 octobre, une chose est certaine : nos enjeux agricoles ont trouvé leur place au sein des différents partis.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet intérêt. La guerre commerciale avec les États-Unis nous a rappelé à quel point il est important de préserver notre capacité de produire notre propre nourriture. Nous avons déjà eu un signal d'alarme avec la pandémie à ce niveau. Avec la crise climatique et la rareté du pétrole, rien n'indique que les chaînes d'approvisionnement internationales ne seront pas à nouveau fragilisées à l'avenir.

La hausse du coût de l'épicerie a également ramené les questions alimentaires au cœur des préoccupations des Québécois et Québécoises.

Permettez-moi aussi de souligner le travail accompli par notre organisation syndicale dans les dernières années. Pendant que vous êtes

occupés à faire fonctionner vos entreprises, vos dirigeants syndicaux travaillent en coulisse pour faire avancer vos dossiers. Ils rencontrent régulièrement les représentants des différents partis politiques, participent à leurs activités, présentent nos revendications et expliquent les réalités de nos régions. Ce travail, souvent peu visible, se poursuit bien avant le déclenchement des élections.

Aujourd'hui, plusieurs de nos préoccupations se retrouvent dans les plateformes électorales. Vous retrouverez plusieurs engagements dans cette édition du *Nouvelles fraîches*. Vous pouvez aussi visionner le débat des candidats que la Fédération a tenu le 24 septembre dernier et qui est disponible en ligne.

Les engagements sont nombreux et variés : augmentation des investissements en agriculture, réduction du fardeau administratif et réglementaire, remboursement ou abolition de la tarification carbone, soutien à la relève, protection de notre territoire agricole et programmes mieux adaptés aux réalités régionales.

Les partis proposent différentes approches, mais les producteurs disposent cette année d'un éventail

particulièrement large d'engagements à examiner.

C'est encourageant de voir nos préoccupations occuper une telle place. Il restera évidemment à voir comment ces promesses se concrétiseront après le 5 octobre, car entre les engagements électoraux et les décisions gouvernementales, il y a parfois tout un chemin à parcourir.

Nous serons là pour nous assurer que les bottines suivent les babines. Je vous invite donc à prendre connaissance des propositions des différents partis.

À nous de poursuivre le dialogue avec les élus, quelle que soit l'issue du scrutin, pour que l'attention accordée à l'agriculture pendant la campagne se traduise en résultats durables.

Merci à tous et toutes, et n'oubliez pas d'aller voter lundi!



Pascal Rheault
Président

Engagements des partis par la Confédération de l'UPA

Voici ce que proposent les principaux partis politiques pour l'agriculture et la foresterie privée. De plus amples détails des engagements sont disponibles sur le site Internet de l'UPA (code QR en haut) et l'enregistrement du débat régional peut être consulté sur notre page Facebook ou notre site Internet (code QR en bas). Nous pouvons également vous envoyer le lien de l'enregistrement, sur demande.



Coalition Avenir Québec

- Protéger intégralement la gestion de l'offre et nos agriculteurs;
- Pérenniser le remboursement de la taxe carbone;
- Débloquent les fonds pour le remboursement de la taxe carbone aux producteurs qui ont été exclus, notamment ceux sous gestion de l'offre;
- Doubler le financement gouvernemental du Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA), pour le faire passer de 50 millions de dollars (M\$) à 100 M\$;
- Bonifier l'aide au transfert d'entreprise (les montants maximaux et le taux d'aide du Programme services-conseils seront bonifiés);
- Alléger le fardeau réglementaire environnemental (revoir les seuils en vigueur et faire respecter la règle du deux pour un);
- Remettre sur pied le Programme de compensation aux municipalités pour la protection du territoire agricole;
- S'approvisionner davantage auprès des producteurs québécois en tant que gouvernement. Faire passer la cible de 50 à 60 % pour l'approvisionnement local.



Parti libéral du Québec

- Redistribuer 560 M\$ provenant du Fonds vert aux agriculteurs sur quatre ans;
- Réformer La Financière agricole du Québec (FADQ) en véritable partenaire de développement;
- Refuser toute concession sur la gestion de l'offre;
- Adapter nos programmes agricoles aux réalités régionales;
- Faire de la relève agricole une priorité dans tous les programmes gouvernementaux;
- Développer des solutions de financement adaptées à la relève agricole;
- Faciliter le transfert des entreprises agricoles;
- Assurer la pérennité des travailleurs de rang;
- Lancer un chantier de simplification réglementaire en agroalimentaire;
- Développer des pôles logistiques agroalimentaires régionaux;
- Faire une plus grande place aux aliments québécois dans nos institutions publiques;
- Créer un programme de financement pour déployer les initiatives de coupons nourriciers et renforcer les circuits courts.



Parti Québécois

- Augmenter le budget dédié aux agriculteurs de 0,9 % à 1,5 % en 10 ans, soit un engagement financier supplémentaire de 450 M\$ sur quatre ans;
- Protéger la gestion de l'offre;
- Protection du territoire agricole : réformer la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) et instaurer le principe de zéro perte nette du territoire agricole. Retirer le Québec du projet de TGV Alto;
- Aide à la relève agricole : appuyer financièrement la Fiducie agricole UPA-Fondation à hauteur de 10 M\$ en 2027-2028 et financer davantage le soutien aux transferts de ferme;
- Pérenniser et rendre accessible à toutes les entreprises agricoles le remboursement de la tarification du carbone;
- Améliorer la souveraineté alimentaire du Québec :
 - mettre en production acéricole 50 000 nouveaux hectares d'érablière en forêt publique;
 - fixer au gouvernement une cible de 75 % d'approvisionnement en produits québécois dans nos institutions publiques;



Engagements des partis (suite) par la Confédération de l'UPA

Parti Québécois (suite)

- mieux informer les consommateurs sur l'origine québécoise des produits vendus en épicerie;
- Donner accès aux programmes de financement du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie aux entreprises agricoles et du secteur agroalimentaire;
- Mener, avec les partenaires municipaux et agricoles, une réflexion sur la taxation municipale du territoire agricole, notamment dans un contexte où le Programme de crédit de taxes foncières agricoles représente une part croissante du budget du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et interdire la taxation municipale des outils de mise en marché collective comme le contingent acéricole;
- Faire respecter le principe de résidualité de la forêt publique pour garantir la stabilité des marchés des producteurs forestiers de forêt privée.

Québec solidaire

- Bonifier le budget du MAPAQ de 210 M\$ par année afin de renforcer la souveraineté alimentaire du Québec;
- Atteindre la cible de 75 % d'achat local pour les institutions publiques;
- Créer des épiceries publiques;
- Protéger l'agriculture lors de la renégociation de l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM);
- Distribuer des lunchs dans les écoles;
- Augmenter le nombre de marchés publics;
- Mettre en place un projet pilote de 100 M\$ en capital patient, avec des prêts à taux fixe sur 40 ans pour faciliter l'achat de terres par la relève;
- Renforcer les règles contre la spéculation foncière en interdisant l'achat de terres agricoles par des fonds d'investissement privés;
- Renforcer la résilience de notre agriculture en investissant pour mieux les accompagner vers des formes d'agriculture plus durables;
- Mettre en place un fonds d'urgence de 500 M\$ qui servira notamment à aider les agriculteurs à faire face à des événements climatiques extrêmes.



Parti conservateur du Québec

- Éliminer la taxe carbone;
- Protéger la gestion de l'offre;
- Abolir les barrières au commerce interprovincial;
- Ne mettre en place aucune réglementation restrictive en agriculture pendant quatre ans;
- Diminuer la paperasse et la réglementation pour permettre aux producteurs de se concentrer pleinement sur le développement de leur entreprise;
- Effectuer une veille réglementaire continue pour s'assurer que la réglementation québécoise demeure compétitive face à nos voisins;
- Réformer la LPTAA, après une consultation auprès des acteurs concernés, afin de concilier ses principes avec la réalité d'aujourd'hui;
- Laisser plus de latitude aux MRC, notamment en matière de morcellement de terres non dynamiques pour des projets agricoles en circuit court;
- Diminuer les délais de traitement des dossiers à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
- Instaurer un programme de garantie de prêts pour l'industrie du boeuf, semblable au programme ontarien, garantissant 25 % du prêt. Il s'agit d'un programme à coût presque nul;
- Régionaliser la construction d'éoliennes sans que l'accord du gouvernement provincial soit nécessaire, et laisser les régions, les MRC et les municipalités décider dans ce dossier.



Invitation à l'assemblée générale annuelle de la Fédération

par Martine Delage

On vous donne rendez-vous le 30 octobre prochain!

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue réunira ses membres en assemblée générale annuelle, **le 30 octobre 2026, à 9 h 30, à la salle Tomato & Pesto, située au 55, avenue Dallaire à Rouyn-Noranda.**

C'est avec plaisir que nous vous invitons à cette activité annuelle où vous pourrez échanger avec les agriculteurs et agricultrices, et vous informer de l'actualité agricole.

Avec le thème « **De la ferme à l'assiette, assurons notre sécurité**

alimentaire », cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les enjeux du secteur et de mettre en lumière le rôle essentiel de l'agriculture comme fondement de notre sécurité alimentaire.

Les actions de la Fédération de la dernière année vous seront présentées et vous pourrez également échanger avec Martin Caron, président général de la Confédération de l'UPA.



Un déroulement détaillé et un lien d'inscription suivront dans une prochaine infolettre. À la page suivante, vous trouverez les détails concernant notre conférence vedette!

Élection à la vice-présidence de la Fédération

par Martine Delage

Le conseil d'administration vous informe que la période de mise en nomination au poste de vice-président ou vice-présidente de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue a débuté le 3 septembre 2026, à la mise en place du comité de mise en nomination, pour se terminer **le 15 octobre 2026 à minuit**. Selon la procédure de mise en candidature, le vice-président ou la vice-présidente est élu par l'assemblée générale annuelle pour un mandat de deux ans. L'assemblée générale annuelle de la Fédération se tiendra le 30 octobre prochain à Rouyn-Noranda.

Pour être admissible au poste de vice-président ou vice-présidente, chaque candidat ou candidate doit :

- à la date de la fermeture des mises en nomination, être membre* d'un syndicat local affilié à la Fédération, selon les règlements en vigueur dans lesdits syndicats;
- être sans arriérés dans le paiement de sa cotisation;
- remplir et signer le formulaire de mise en nomination, en numérisant le code QR à droite. Le formulaire est aussi disponible sur demande à la Fédération à abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca ou au 819 762-0833, poste 4319;
- être appuyé de cinq membres en règle de l'un ou l'autre des syndicats locaux affiliés à la Fédération;
- remettre, par le moyen qu'il juge opportun, sa mise en candidature, quinze jours, sans exclusion, avant la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, à l'adresse courriel suivante : abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca ou par la poste à **Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, COMITÉ DE MISE EN NOMINATION**, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5.



Le formulaire de mise en nomination doit être retourné au comité de mise en nomination, formé de trois administrateurs, **au plus tard le 15 octobre, à minuit**. Le comité vérifie alors l'admissibilité du candidat ou de la candidate. Si plusieurs nominations étaient reçues, les délégués régionaux auraient à choisir leur représentant, par vote, lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 30 octobre.

***Définition de membre :** Peut être membre du syndicat, à condition qu'elle signe une demande d'adhésion, toute personne répondant à la définition de producteur agricole au sens de la Loi sur les producteurs agricoles (L.R.Q. c. P-28) et dont le domicile est situé sur un lieu d'exploitation dans le territoire du syndicat ou, à défaut, dont le principal site d'exploitation est situé dans le territoire du syndicat. L'adhésion au syndicat entraîne l'adhésion à l'UPA.

CONFÉRENCE

Perspectives économiques 2027

Quelle est la conjoncture économique actuelle et quelles sont les perspectives à venir en 2027?

À l'occasion de cette conférence, M^{me} Jean-Jacobs fera le point sur plusieurs enjeux majeurs qui influencent actuellement l'économie. Parmi les sujets qui seront abordés : le contexte géopolitique, les tensions commerciales avec les États-Unis, la croissance économique prévue au Canada et au Québec, l'évolution attendue des taux d'intérêt, le marché du travail, et les perspectives de différents secteurs d'activité. *L'événement se déroulera en français et se conclura par une période de questions.*



Florence Jean-Jacobs

Madame Jean-Jacobs est économiste à la vice-Présidence Études économiques au Mouvement Desjardins. Elle œuvre à titre d'économiste principale depuis 2022, et a occupé diverses fonctions au sein du Mouvement Desjardins, notamment dans le domaine des services aux entreprises. Au sein de l'équipe économique de Desjardins, elle est responsable des études sectorielles. Elle effectue des recherches, rédige des analyses et donne des conférences sur les sujets touchant notamment l'économie québécoise et canadienne, la structure industrielle, le marché du travail et les régions.



30 octobre 2026



13h30 Conférence



Tomates et Pesto

55 Av Dallaire, Rouyn-Noranda, QC J9X 4S8

Cet événement est propulsé par :

 **Desjardins**
Entreprises

Fin de saison : avez-vous pensé à tout?

par Julie Lavoie

La fin de la saison signifie souvent une mise à pied ou le départ de certains employés. Pour bien fermer vos dossiers, voici quelques éléments à ne pas oublier :

- produire le relevé d'emploi (RE) dans les délais prévus;
- verser le salaire et toutes les sommes dues, incluant l'indemnité de vacances applicable;
- vérifier si un avis de cessation d'emploi est requis;
- récupérer les clés, équipements et autres biens de l'entreprise;
- conserver les documents pertinents au dossier de l'employé;
- assurer la protection des renseignements personnels.

Attention : la fin d'une période de travail saisonnier ne signifie pas automatiquement qu'un avis de

cessation d'emploi est requis. Les obligations varient notamment selon la durée du service continu, le type de contrat et la nature de la fin d'emploi.

À retenir : le service continu

Une mise à pied saisonnière ne met pas nécessairement fin au service continu d'un employé. Celui-ci peut donc continuer à accumuler des années de service d'une saison à l'autre.

C'est important, puisque le service continu a notamment une incidence sur les vacances annuelles et certains délais d'avis de cessation d'emploi. Par exemple, à compter de **trois ans de service continu**, l'**indemnité minimale de vacances passe de 4 % à 6 % du salaire brut**.

Et n'oubliez pas la **révision salariale**. Bien qu'aucune augmentation annuelle ne soit



L'Union
des producteurs
agricoles

Centre d'emploi agricole

Abitibi-Témiscamingue

imposée par la loi, une rémunération qui évolue dans le temps contribue à reconnaître l'expérience acquise et peut favoriser la **rétenition des employés**. Cela s'applique aussi aux **travailleurs étrangers temporaires**.



Avis de
cessation d'emploi
et indemnité



Vacances annuelles



Service continu

Congés fériés à venir

par Julie Lavoie

D'ici la fin de 2026, deux jours fériés sont à prévoir :

- **12 octobre 2026** – Action de grâce
- **25 décembre 2026** – Noël

Notez bien ici que les congés fériés s'appliquent aussi aux employés **saisonniers, à temps partiel et aux travailleurs étrangers temporaires**, selon les règles prévues par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST). Au Québec, **8 jours fériés, chômés et payés** sont prévus annuellement, incluant le **Vendredi saint** ou le **lundi de Pâques**, au choix de l'employeur. Consultez les règles de la CNESST sur les jours fériés en cliquant sur le code QR à gauche ou contactez votre centre d'emploi agricole (CEA)



à jlavoie@upa.qc.ca ou au 819 762-0833, poste 4316.



1 500 visiteurs à la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec

par David Prince

Ce sont 1 512 personnes qui ont franchi les portes de la Ferme JCL Abitibi, à Val-d'Or, le dimanche 13 septembre dernier, à l'occasion de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec.

Tout au long de la journée, de nombreuses familles sont venues à la rencontre de Jade Cazalais et Christian Leclerc, les copropriétaires, et découvrir leur ferme familiale. Pour plusieurs visiteurs, c'était une occasion privilégiée de voir concrètement ce qui se passe sur une ferme de la région et d'échanger avec celles et ceux qui y travaillent.

L'objectif de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec est justement de faire découvrir l'agriculture et faire connaître des fermes de toutes les régions du Québec.

Les activités étaient nombreuses : visite des champs biologiques en wagon tiré par un tracteur, labyrinthe de tournesols et ses nombreux culs-de-sac, découverte de la production d'ail de la Ferme JCL Abitibi, mini-ferme de la Ferme Dharma, jeux

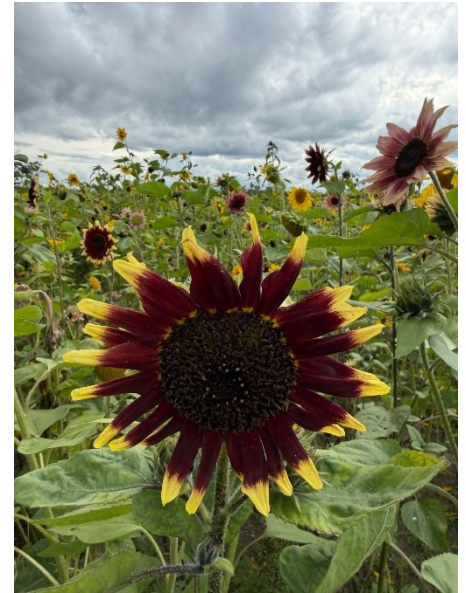
gonflables et activités pour les enfants. L'épluchette de maïs de la Ferme Cyr et le lait au chocolat de Boréalait ont également été appréciés. Des producteurs de la région étaient présents pour faire découvrir et vendre leurs produits, tandis que la relève agricole s'occupait du BBQ.

Malgré un achalandage important, la journée s'est déroulée sans anicroche. Le stationnement aménagé dans le village de Vassan et le service de navettes vers la ferme ont notamment permis de gérer efficacement l'arrivée et le départ des visiteurs.

Merci aux bénévoles

Un événement de cette ampleur repose sur beaucoup de monde. Nous remercions les bénévoles, les producteurs présents, la relève agricole, ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour leur contribution.

Un merci particulier à Jade et Christian, ainsi qu'à leur équipe, qui ont accepté d'ouvrir leur ferme et de partager leur quotidien avec le public.



Et surtout, merci aux 1 512 visiteurs qui se sont déplacés à la ferme. Cette journée aura permis de créer de nombreux échanges et, surtout, de rapprocher un peu plus la population de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue.



Les tours de tracteur sont toujours très populaires.



L'équipe de la Ferme Cyr ont notamment fait cuire et donné 900 maïs pendant la journée, gracieuseté de la fédération régionale de l'UPA.



Le président du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue, Simon Leblond, a participé au BBQ, une activité bénéfique pour le Syndicat.

Nos précieux partenaires !

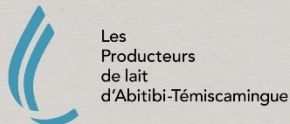
EXCLUSIF



OR



ARGENT



BRONZE

